



9^{Le}-9bis 2018

AXES OPÉRATIONNELS



■ SOMMAIRE

1. FAIRE DÉCOUVRIR ET RAYONNER.....	P 3
2. SOUTENIR ET CRÉER.....	P 7
3. ACCOMPAGNER ET FORMER	P 10
4. TRANSMETTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR.....	P 12
5. COLLABORER ET DÉVELOPPER	P 15
6. STRUCTURER ET CONSOLIDER.....	P 16

AXES OPÉRATIONNELS 2018

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2018, il nous a semblé nécessaire de définir les projets qui seront mis en œuvre par l'équipe du 9-9bis.

Déclinaison du projet artistique et culturel, les axes opérationnels annuels présentés, ci-après, permettent de mesurer les actions qui seront menées.

De 2012 à 2017, le projet du 9-9bis, a connu une montée en charge sans précédent :

deux inaugurations, la création d'un Établissement Public et le recrutement de 20 collaborateurs.

L'année 2018 devrait permettre une forme de stabilisation tout en précisant et développant certains axes. Trois salariés seront recrutés. Les projets musicaux et patrimoniaux prennent sens.

Le 9-9bis prend de l'ampleur par son rayonnement et ses missions d'action territoriale.

Ce pari/projet audacieux prend forme, la reconversion du 9-9bis s'opère progressivement.

1. FAIRE DÉCOUVRIR ET RAYONNER

A/ DE LA MUSIQUE TOUTE L'ANNÉE

Par sa programmation à dominante "musiques actuelles et populaires", le 9-9bis propose aux spectateurs la découverte de nombreux concerts aux styles musicaux éclectiques (rock, électro, hip-hop, pop, metal, chanson, musiques du monde, etc.) mais aussi de (re)découvrir un ancien site minier par le biais d'un programme culturel et de propositions artistiques pluridisciplinaires (danse, théâtre, musique, etc.).

Ainsi les axes artistiques privilégient :

- une programmation ouverte, éclectique qui interpelle le public et/ou l'éclaire sur des problématiques contemporaines ;
- des propositions qui accordent une large place aux formes nouvelles d'expression et aux démarches artistiques pluridisciplinaires privilégiant la musique live et/ou s'inspirant ou faisant écho à un ancien site industriel ;
- une programmation attentive aux jeunes artistes comme aux artistes de notoriété nationale et internationale, mais qui reste néanmoins ouverte aux artistes et aux compagnies de la Région Hauts-de-France ;
- une programmation qui interroge différentes formes de représentation (petites et grandes formes, sorties de résidence, temps forts, créations partagées professionnels / amateurs, arts dans l'espace public, etc.), afin d'aller à la rencontre de la population.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Poursuivre une programmation musicale éclectique, hebdomadaire** (de septembre à mai) soit plus de trente spectacles au Métaphone. Les artistes sont de notoriété nationale et internationale.

- La scène régionale est valorisée lors de temps identifiés : Le Père Noël Rock, La Fête de la Musique, le Grand Baz'art et premières parties. Par ailleurs, nous avons mis en place, en 2017, les sessions "apéro'live", à l'Auditorium tous les mois pour accompagner et valoriser ces musiciens amateurs. 50 groupes sont valorisés chaque année ;
- Un festival noir (concerts, stands, etc. autour d'une certaine esthétique metal) initié en 2017 avec l'association Nao Noise et qui fut une belle réussite sera certainement reconduit en novembre 2018 ;
- La présentation de jeunes artistes professionnels dans le cadre d'un partenariat avec le magazine FrancoFans et le producteur Le Terrier (1 par trimestre) sera engagée pour la saison 2018-2019 ;
- De nouvelles soirées, à dominante électro, seront proposées dans la salle des Douches ;
- Une semaine thématique telle que celle organisée en 2017 sur le Punk sera organisée dans le cadre du Festival des Hauts de France (concert, film, expo, rencontre...);
- L'année 2018 permettra, en lien avec trois producteurs privés nationaux et internationaux, de définir et organiser un festival de grande ampleur (10.000 spectateurs jours sur 2 jours) en juin 2019.

> **Renforcer l'engagement fort en direction du "Jeune public"**

Lieu de diffusion à part entière, l'Auditorium de 80 places est à la fois indispensable et complémentaire au Métaphone. Le lieu est ouvert à une programmation pluridisciplinaire destinée au tout public et au jeune public.

Les esthétiques artistiques privilégiées pour les spectacles Jeune Public sont orientées vers la musique et le patrimoine, axes majeurs du projet 9-9bis. Ces spectacles s'inscrivent, en outre, dans une complémentarité avec les autres espaces culturels présents sur le territoire.

Pour la saison 2017-2018, le thème général des spectacles porte sur les "cultures du monde"; celui de 2018-2019 sera axé sur l'environnement :

- la proposition d'une dizaine de spectacles à destination du jeune public, ouverte sur les musiques actuelles, le patrimoine industriel ou encore offrant un regard sur le monde contemporain (immigration, environnement, le vivre ensemble, etc.) vient compléter les grandes formes présentées au Métaphone ;
- dès la saison 2018/2019, les spectacles seront complétés par une offre d'ateliers de pratique artistique, de projections destinés à favoriser la médiation patrimoniale ;
- proposer aux collègues de l'agglomération quatre représentations du spectacle "Peace and Love" (spectacle sur la sensibilisation des problèmes auditifs dû à la suramplification).

B/ LE PATRIMOINE MINIER : NOTRE HÉRITAGE

DES RENDEZ-VOUS D'AVRIL À NOVEMBRE

La programmation des Rendez-Vous du Patrimoine atteint sa vitesse de croisière. En 2017, 70 dates ont accueilli plus de 1200 participants. La fréquentation se stabilise. Conçus initialement et prioritairement pour sensibiliser les habitants à leur patrimoine, les *Rendez-Vous du Patrimoine* constituent aujourd'hui une programmation valorisant le patrimoine minier auprès d'un public large à l'échelle régionale.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Poursuivre la programmation des Rendez-Vous du Patrimoine et la conforter en variant les propositions** (nouveaux ateliers avec les artistes du CLEA, par exemple, propositions mettant en valeur les créations en cours comme celle de la compagnie Rabistok, etc.), en adaptant certains formats et en améliorant sa visibilité auprès des publics.

La réflexion d'une politique tarifaire pour 2019 en adéquation avec la politique tarifaire générale du 9-9bis sera engagée.

REGARDS SUR LE BASSIN MINIER

La saison 2017-2018 a permis d'initier un nouvel axe de programmation intitulé "Regards sur le Bassin minier", un cycle de rencontres autour d'une œuvre traitant d'un sujet sur le Bassin minier.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Conforter la nouvelle proposition "Regards sur le Bassin minier"** avec un soin particulier apporté au fil rouge de ce cycle et en favorisant sa connaissance auprès des publics.

L'enjeu sera également d'articuler cette proposition avec le projet culturel du 9-9bis afin de renforcer la transversalité musique/patrimoine.

En 2018, pour le deuxième semestre de la saison, la programmation s'attachera à :

- valoriser l'ouvrage réalisé dans le cadre des enquêtes sociologiques menées à Libercourt par l'association Ch'Faid ;
- faire le lien avec les 5 ans du Métaphone sur le thème de la reconversion des sites industriels, l'occasion de favoriser l'implication des publics en amont de l'événement proposé lors des Rutilants ;
- proposer un regard sur le paysage dans le cadre du programme "Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial !".

Le programme de la saison 2018-2019 se fera en lien, d'une part, avec l'exposition qui aura lieu à partir de septembre (Journées européennes du patrimoine) sur l'archéologie industrielle dans le Bassin minier et d'autre part avec le fil rouge de la programmation de saison "Jeune public" sur l'environnement.

LES EXPOSITIONS : NOUVEAUX SUPPORTS DE MÉDIATION

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Développer le volet "Expositions" sur cinq points :**

- la valorisation de l'exposition du Centre Historique Minier de Lewarde sur l'immigration, accueillie dans le cadre des "Fugues sonores" : l'exposition fera l'objet, à la fois, de propositions éducatives et de propositions à destination du public individuel pendant les vacances de février (ateliers, circuit) et jusqu'à la mi-mars (visites commentées un dimanche tous les 15 jours) ;
- la mise en œuvre de l'exposition sur l'archéologie industrielle dans le Bassin minier avec Didier Vivien et Jean-Marie Minot pour les Journées européennes du patrimoine, exposition qui devrait pouvoir faire l'objet également d'un partenariat avec le lycée professionnel de Oignies pour la réalisation du mobilier muséographique ;
- l'amélioration de la visibilité des expositions passées (itinérance) en lien avec la restructuration du site Internet et à venir ainsi que le développement de propositions de médiation en adéquation ;
- le développement d'une réflexion permettant à terme de proposer des expositions transversales musique/patrimoine ;
- structurer le volet "Expositions" par la mise au point d'espaces de stockage, par l'acquisition de matériel d'éclairage et par l'acquisition de matériel muséographique ; du mobilier spécifique sera notamment réalisé par les élèves du lycée professionnel de Oignies.

C/ DES TRANSVERSALITÉS INDISPENSABLES

La singularité du projet tient à l'articulation entre la dimension patrimoniale des bâtiments et les créations issues des artistes accueillis.

Il nous a semblé utile d'amplifier ces synergies par la mise en œuvre d'événements structurés tout au long de l'année. Les Temps Forts : Rutilants, Journées européennes du patrimoine et Fugues sonores ponctuent la programmation au rythme des saisons et articulent de façon prégnante la création, l'éducation artistique et la valorisation du patrimoine minier. Ils contribuent à faire rayonner le site du 9-9bis et à le faire connaître plus largement. Il s'agit d'événements familiaux et populaires, exigeants et innovants. La plupart des propositions sont gratuites à l'exception de quelques spectacles au Métaphone et associent les acteurs du territoire.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Penser une programmation, à la fois, à l'image des Rutilants et en lien avec le Métaphone comme élément symbolique de la reconversion du site et de la création musicale.**

En effet, Les Rutilants prendront cette année une couleur " 5 ans du Métaphone " (28 juin 2012-28 juin 2017). Une attention particulière sera accordée aux publics du 9-9bis dans une volonté de les impliquer pendant l'événement mais également en amont de façon participative. Concerts extérieurs, expositions, ateliers, visites patrimoniales, mapping/mise en lumières seront les axes privilégiés.

> **Proposer des Journées européennes du patrimoine en lien avec le thème national " Année européenne du patrimoine culturel 2018, l'art du partage ".** Elles mettront à l'honneur une exposition réalisée avec Didier Vivien, photographe et Jean-Marie Minot (ACCCUSTO SECI) autour de la sortie de l'ouvrage " L'archéologie de la mine..." Et devraient être l'occasion de mettre en valeur les machines remise en route suite à l'intervention de l'entreprise ARETEC.

> **Renforcer l'identité des Fugues sonores** (mise en lumière et création sonore) à travers, par exemple, un mapping associant les habitants en amont de l'événement.

D/ ACCUEILLIR ET CRÉER DES INTERACTIONS AVEC LES PUBLICS

Il est essentiel de continuer à développer les propositions artistiques du 9-9bis afin d'en faire un lieu de vie, de création, de rencontre, de convivialité, ouvert sur la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC) et sur la Région Hauts-de-France. Le 9-9bis, équipement culturel incontournable, doit ainsi contribuer à l'aménagement et à l'animation culturelle du territoire. Dans ce cadre, il est de sa responsabilité d'aller à la rencontre de la population, au plus près des habitants, notamment ceux qui, pour des raisons matérielles, sociales, économiques, sont les plus éloignés des pratiques culturelles.

Tout en travaillant à amplifier son implication sur le territoire de la CAHC, il faut également penser au rayonnement du 9-9bis au-delà des limites de la CAHC, pour qu'il continue de s'affirmer comme un lieu de référence du Département du Pas-de-Calais, de la Région Hauts-de-France ainsi qu'au niveau national. De manière générale, si le succès et la notoriété d'un lieu de diffusion reposent, en premier lieu, sur la qualité de sa programmation, une grande partie de l'adhésion du public passe également par la mise en œuvre d'une multitude d'autres propositions imaginées et adaptées au territoire ; que ce soit dans le cadre de sa programmation, de son action culturelle, de ses projets d'éducation artistique en milieu scolaire et de l'accompagnement d'artistes amateurs.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Favoriser des restitutions de projets dans ses espaces :** présentation des publics scolaires dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) et des projets accompagnés par nos deux musiciennes intervenantes ainsi que des ateliers de pratique artistique, des masterclass, des stages destinés au "tout public" dans le cadre d'un programme d'action culturelle proposé par le 9-9bis ;

> **Poursuivre et développer les temps de médiation** et les rencontres entre les artistes et le public au fil de la saison : débats, rencontres, ouverture à des temps de répétition, etc. soit au moins trois rencontres tous les trimestres ;

> **Maintenir une politique tarifaire accessible et homogène** afin de faciliter l'accès aux œuvres et aux activités ;

> **Mettre en œuvre des temps "conviviaux"** entre les publics et l'équipe ;

> **Mener des visites du 9-9bis et des temps de présentation de la programmation** (concerts, saison jeune public, temps forts...);

> **Ouvrir le bâtiment des Douches plus régulièrement aux publics** et offrir un accueil chaleureux, convivial, susceptible de donner envie aux visiteurs/spectateurs d'arriver plus tôt, de rester plus tard et d'identifier le 9-9bis comme un lieu ouvert à tous où il ne serait pas incongru de venir passer un moment.

Pour la mise en œuvre d'un accueil public "soigné", le 9-9bis envisage :

- un accès aux expositions temporaires allant au-delà des temps forts, en semaine et week-end ;
- une identification plus forte des membres de l'équipe par les publics ;
- des vernissages, des ouvertures aux répétitions, des repas partagés lors de stage(s) de pratique artistique, des créations mêlant publics amateurs et artistes professionnels, etc. ;
- le réaménagement d'espaces. Ce dernier point fera l'objet d'attentions et nécessitera des modifications.

> **Réaménager le hall du Métaphone**

Comme tout projet architectural, le projet Métaphone a évolué dans sa proposition fonctionnelle des espaces.

L'ajout du bar au rez-de-chaussée a permis de rendre le hall plus convivial, faisant de cet espace un véritable lieu de rencontre. Il reste cependant trop neutre.

Qu'il s'agisse de la sobriété de la décoration ou de l'éclairage, la scénographie manque d'une once de chaleur. Notre objectif est d'y remédier.

Aussi, nous souhaitons que la démarche soit nourrie par l'association des anciens mineurs, pour qu'ils puissent eux aussi s'approprier "l'objet Métaphone".

Un recensement des objets mis à disposition par ACCCUSTO a déjà été effectué fin 2017.

Un cahier des charges sera finalisé au premier semestre 2018.

Une mise en concurrence nous permettra de sélectionner un partenaire impliqué, et dont la proposition ne manquera pas de rendre cet espace plus singulier.

> **définir un nouveau parcours d'interprétation** intégrant à la fois la salle des douches comme lieu d'accueil et le "bâtiment des machines" qui bénéficiera, en 2018, de l'intervention de l'entreprise ARETEC, sélectionnée pour mettre en œuvre le dispositif de remise en route des machines.

L'enjeu pour 2018 sera de définir un parcours patrimonial à la hauteur du précédent projet tout en prenant compte des moyens financiers existants. L'objectif du parcours sera de faire découvrir le 9-9bis : son histoire, son intégration dans un paysage minier remarquable et son fonctionnement.

Une fois réalisé, il permettra au site du 9-9bis de constituer une porte d'entrée du Bassin minier aux côtés du Centre Historique Minier de Lewarde, de la Cité des Electriciens, du 11/19 et du site de Wallers Arenberg.

De plus, nous y organisons parallèlement et ponctuellement divers événements. Dans ce cadre, certains besoins techniques spécifiques seront pris en compte.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> Penser l'accueil dans la salle des douches

Espace d'accueil et d'information, médiation humaine, outils de médiation appropriés, etc. ;

> Identifier les besoins du site en termes d'accueil des publics

(lieu d'information, signalétique, espace d'exposition, etc.) ;

> **Définir un parcours cohérent dans le bâtiment des machines** en prenant soin de réfléchir à un scénario de visite cohérent en terme de médiation patrimoniale tout en étudiant également les aspects liés à l'accessibilité (normes ERP) et les besoins techniques liés à l'utilisation des lieux lors des événements (besoins en électricité, besoins en matériel...).

La mise en œuvre de ce parcours nécessite un apport en connaissances à collecter parmi les témoins de l'histoire minière (ACCCUSTO-SECI et autres associations d'histoire locale, anciens mineurs...).

Si le 9-9bis ne constitue pas en soi un lieu de ressources en terme de mémoire, cette connaissance est précieuse dans l'optique de faire connaître cette histoire au public. Il s'agira notamment d'avoir une attention particulière sur le fonctionnement d'un site minier et sur les métiers du jour. La matière sonore qui découlerait de cette collecte constitue également une matière de création précieuse en adéquation avec le projet culturel du 9-9bis. L'année 2018 aura donc pour objet de définir un mode opératoire en vue d'organiser cette collecte.

E/ ACCESSIBILITÉ TARIFAIRE

Le principe d'un accès aux concerts et propositions artistiques au plus grand nombre est une orientation qui a été confirmée par le Conseil d'Administration.

Un grand nombre de spectacles ou actions artistiques sera proposé en entrée libre.

Pour les spectacles payants, les tarifs ne peuvent pas dépasser 20 €, hors frais de location. Les spectacles "petites formes" proposés à l'auditorium coûtent 5/2 euros.

Des tarifs réduits sont appliqués aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires des minima sociaux et personnes en situation de handicap, aux groupes de 10 personnes et plus, aux adhérents et / ou abonnés des associations et structures culturelles et les salariés des entreprises ayant signé une convention de partenariat avec le 9-9bis, aux enfants de moins de 12 ans et aux étudiants.

Une carte d'abonnement annuel est mise en place, qui permet un tarif réduit sur l'ensemble des spectacles et concerts.

De nombreuses activités proposées sont gratuites

(Rendez-Vous du Patrimoine, master class, workshops, etc.).

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Engager une réflexion globale pour envisager une politique tarifaire globale.**

2. SOUTENIR ET CRÉER

A/ CRÉATION MUSICALE ET PATRIMONIALE

Loin de l'agitation des grandes villes, le 9-9 bis met un point d'honneur à réunir toutes les conditions (accueil et technique) pour que les équipes artistiques puissent bénéficier d'un temps de travail en toute sérénité. Le Métaphone mais aussi l'ensemble des nouveaux espaces sont des outils de qualité propices à la présence d'artistes sur le site (auditorium, plateau de danse, studios de répétition, etc.).

Notre volonté est d'ouvrir au maximum le Métaphone et les autres espaces aux artistes pour des périodes plus ou moins longues. Des accords seront passés avec les artistes ou leur producteur afin de bénéficier d'un soutien financier en retour (concert coproduit, mise à disposition de la salle, pré-achat). De passage sur notre territoire, les artistes en résidence sont également encouragés à s'inscrire dans une dynamique de partage avec les habitants. Ainsi le 9-9bis veillera à ce que les temps de création soient ponctués par un bouquet d'actions dédiées au public : répétitions publiques, rencontres ou encore ateliers de pratique. Le projet du 9-9bis se situe au carrefour de plusieurs dimensions (patrimoine, musique), complémentaires, qui doivent s'alimenter et interagir.

La création est un des éléments fédérateurs de ces différentes dimensions.

Les paysages (terrils), l'architecture minière (cité, bâtiments industriels, églises, stades), l'histoire sociale, les matières minérales et végétales sont des sources d'inspiration importantes pour la création qu'elle soit musicale ou autre (formes théâtrale, plastique ou dansées...).

La pluralité de notre projet à la fois rayonnant et structurant invite à penser la création sous diverses formes.

EXPERTISE ET SENS DE L'ACCUEIL

Le 9-9bis intensifiera son engagement auprès des artistes de plusieurs manières : un apport financier, une aide matérielle (par l'accueil en résidence, la mise à disposition de lieux et de techniciens) mais aussi un accompagnement technique, RP et à la diffusion.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Accueillir une dizaine de projets artistiques**, prioritairement originaires des Hauts-de-France mais également nationaux. Un appel à candidature a été lancé le 15 septembre avec des critères artistiques définis (cf dossier). Huit ont été sélectionnés pour l'année 2018.

> **Accompagner un artiste et/ou une compagnie** (mise à disposition de moyens techniques et/ou financiers), avec un investissement fort de la structure. La Compagnie Niya, déjà soutenue par le 9-9bis en 2016 pour sa création « Gueules noires », voit son soutien confirmé et accentué. Nous mettons à leur disposition un bureau de production, la compagnie sera soutenue en 2018 pour sa nouvelle création et lui mettons à disposition des espaces de travail. Cette résidence a débuté en septembre 2017. Une convention a été signée jusqu'en décembre 2019.

> **Maintenir l'appel à candidature de soutien aux projets artistiques professionnels** en l'adaptant selon les profils des artistes : musiciens ou compagnies de spectacle vivant.

> **inciter les croisements et les collaborations** de même que le développement de projets éducatifs en lien avec la présence artistique. Notre objectif est de mener trois projets en 2018.

> **Assurer une veille et un suivi plus précis des artistes candidats ou soutenus** afin de les accompagner au mieux dans leurs désirs de création.

> **Développer et favoriser les co-productions** entre partenaires culturels pour le soutien à la création et la diffusion, des artistes soutenus.

Si les propositions pour l'année 2018 ne concernent pas spécifiquement le volet patrimonial du projet du 9-9bis, il s'agira, cette année, de renforcer les résidences prenant en compte l'histoire du lieu. Il s'agira sans doute de diffuser le dossier d'appel à candidatures dans les réseaux.

LA CRÉATION POUR RAYONNER : LE MÉTAPHONE "INSTRUMENT"

L'œuvre artistique contemporaine a toute sa place sur notre site car elle donne à voir et à entendre des perspectives singulières. Par ses créations, l'artiste propose au visiteur un point de vue qui transcende les lieux en touchant le public dans sa sensibilité.

Par exemple, les temps forts (Rutilants, Journées européennes du patrimoine et Fugues sonores) sont des événements propices pour créer des synergies entre le passé du monument et des projets artistiques novateurs.

Le Métaphone est également un outil propice à ces convergences. Le projet Métaphone instrument est un projet ambitieux.

Si le dispositif électroacoustique de la peau sonore résonne bien sur le site du 9-9bis, les instruments électromécaniques installés en façade restent - pour le moment - muets.

Le dispositif est un prototype et les possibilités qu'offrent les instruments ont été re-considérées plusieurs fois.

Nous sommes néanmoins parvenus à re-définir clairement un synoptique technique, pour que le Métaphone instrument puisse répondre aux attentes les plus larges de compositeurs en quête d'expériences nouvelles, et que ces instruments puissent enfin se laisser entendre.

Les derniers travaux de câblage complémentaires, commandés par la CAHC, s'engageront dès début 2018 avec la société Inytium.

Des investissements en 2018 seront nécessaires pour conformer la réalité des moyens avec cette ultime mise à jour du projet, et pour permettre aux compositeurs de travailler avec les instruments :

- un calibrage sera réalisé pour que le dispositif fonctionne selon les attentes des musiciens (calibrage des actionneurs électromécaniques, réglages de la lutherie, etc.) ;
- du matériel et des logiciels relatifs au bon fonctionnement du poste instrumentiste seront investis par le projet 9-9bis.

Le Métaphone instrument fonctionnera en juin 2018, pour les 5 ans du Métaphone.

Une protection contre les intempéries sera mise en oeuvre pour l'hiver 2018-2019, afin de rendre l'installation pérenne, en collaboration avec le service travaux de la CAHC.

En complément des ajustements techniques, nous allons le valoriser par des créations et des collaborations avec des partenaires comme le Conservatoire à Rayonnement Régional de Douai, l'École Supérieure Musique et Danse Nord de France, le Centre de Création Musicale Art Zoyd ou l'Espace Pasolini de Valenciennes.

Notre objectif, à court terme, est de faire rayonner cet instrument unique au monde et dans le cadre de commandes spécifiques mais aussi d'associer de nouveaux compositeurs.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

- > **Créer 4 nouvelles pièces sonores** avec la collaboration du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Lille. Elles seront diffusées sur la peau sonore du Métaphone début 2018 et jouées par les élèves du CRR dans les Hauts-de-France mais également lors d'un festival à Taïwan.
- > **Élargir nos collaborations** : des échanges et liens avec l'ensemble TenDrum (compagnie située dans une ancienne raffinerie de sucre à Tainan/Taipei), le soutien de la ville de Lille et de l'Ambassade de France devraient permettre d'opérer des liens durables et d'accueillir cet ensemble musical en 2018 ou 2019.
- > **Bénéficier de l'expertise d'Alexandre Lévy**, compositeur associé pour développer de nouvelles collaborations et projets.
- > **Promouvoir l'existence et la création de cet instrument exceptionnel et des instruments mécaniques** par la commande de deux pièces musicales dont une avec les instruments mécaniques.

LA CRÉATION MUSICALE ET PATRIMONIALE POUR TRANSMETTRE

La création permet d'acquérir des références esthétiques, culturelles, historiques et musicales. Au regard de nos missions d'éducation culturelle (musicale et patrimoniale), le jeune public est notre public privilégié.

Les élèves peuvent recueillir et utiliser des sources diverses : collecte de témoignages, documents d'archives, sources bibliographiques, etc. Ils s'en servent pour réaliser des travaux ou productions susceptibles d'exercer ou d'enrichir leurs compétences propres au champ culturel et artistique, tout en développant leur créativité.

Si la création musicale est un fait acquis, la création dans le domaine patrimonial a également toute sa place.

La médiation patrimoniale, humaine, traditionnelle reste très efficace et très appréciée du public si celle-ci est réfléchie et adaptée au lieu, au public auquel elle s'adresse. Les visites guidées classiques sont des moyens de transmission qui conviennent à un public habitué.

On sait aussi que l'épanouissement d'un visiteur passe par le plaisir et que le plaisir naît de l'activité intellectuelle et affective que lui procure sa visite. Nous devons nous efforcer de déclencher une émotion autant qu'une réflexion pour susciter son fonctionnement imaginaire, source de satisfaction et de plaisir.

En fine, la médiation patrimoniale représente chaque année un champ ouvert à la création et à l'innovation dans l'optique de rendre accessible le patrimoine aux différents publics.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

- > **Développer des projets éducatifs en lien avec le Métaphone** ;
- > **Développer une nouvelle visite du Métaphone** qui fasse état du fonctionnement de cet espace mais aussi de ses composantes musicales et architecturales, dans l'optique de pouvoir la proposer à l'horizon de la Fête des 5 ans du Métaphone.
- > **Développer un projet d'action culturelle** mettant à l'honneur le Métaphone instrument à travers la thématique des " machines musicales ". Au programme, des ateliers à la fois ludiques et éducatifs vont permettre :
- > **Découvrir la spatialisation des sons** en les déployant sur la peau sonore.
- > **"Jouer" du Métaphone** en actionnant le panneau instrumental à travers des motifs musicaux prédéfinis.
- > **Créer un Métaphone miniature** dont la construction serait en soi une activité pédagogique mobilisatrice (chantier participatif), qui s'appuiera dans son fonctionnement sur le concept de plaques vibrantes d'Alexandre Lévy.
- > **Finaliser la création confiée à la compagnie Rabistok** qui permettra à une nouvelle proposition jeune public de voir le jour dans le cadre des Rendez-Vous du Patrimoine. Cette création, composée de cinq installations, constituera un parcours conté scénarisé par la compagnie. Il s'agira de proposer cette nouvelle proposition au sein de la programmation 2018. Il s'agira également de former les médiateurs du territoire à cet outil de médiation.

> **Finaliser les parcours de l'application Echappées en Pays Minier.**

Pour ce faire, trois créations verront le jour :

- une création par la compagnie de la Vache Bleue pour un parcours intercommunal valorisant l'habitat minier du territoire (cités La Parisienne à Drocourt, Nouméa à Rouvroy, Darcy à Hénin-Beaumont, Crombez à Noyelles-Godault, Cornuault à Evin-Malmaison) pour un lancement courant avril 2018 ;
- une deuxième par la compagnie des Baladins en vue d'un parcours sur les cités 1940, de la Faisanderie et de la Forêt à Libercourt pour un lancement en septembre 2018 ;
- une troisième commande auprès d'un artiste pour la création d'un parcours sonore sur le 9-9bis (objectif "5 ans du Métaphone").

Une réflexion sera engagée pour faire vivre ces applications :

> **Amorcer un travail d'illustration confié à Géraldine Federspiel** afin de réaliser un support de médiation constitué de différents carnets amenant le public à se questionner sur le patrimoine qui l'entoure à travers plusieurs éléments de patrimoine minier. Il s'agira également de définir la stratégie de diffusion de cet outil de médiation.

> **Renouveler la programmation des Rendez-Vous du Patrimoine** sur les propositions d'ateliers de pratique à destination du jeune public et des familles.

3. ACCOMPAGNER ET FORMER

A/ ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS MUSICAUX AMATEURS

Il s'agit de qualifier la pratique amateur en proposant une offre ciblée de conseils à destination de tous les projets, sans considération de niveau de jeu ou de développement, de multiplier les possibilités de diffusion pour les projets amateurs au 9-9bis et en dehors et d'être un lieu de ressources sur les items administratif, juridique, artistique et technique.

Ces objectifs se traduisent sur le terrain par des parcours d'informations, de conférences, et un dispositif spécifiquement adapté aux caractéristiques du projet amateur : temporalité d'action, choix des intervenants et points à travailler, mise en lumière des projets et valorisation de ceux-ci.

La mise à disposition d'espaces de répétition et la mise en oeuvre de dispositifs à destination des groupes locaux nécessitent d'accroître des relations transversales entre les différents salariés du 9-9bis.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> Poursuivre ce qui est déjà engagé, à savoir :

- huit résidences de 3 jours "accompagnés" à l'auditorium, dans un modèle évolutif et sur-mesure, qui concerne huit groupes par an ;
- l'implication du 9-9bis dans la diffusion et la recherche de débouchés scéniques adaptés à chaque projet : premières parties et apéro'live (groupes accompagnés), fête de la musique (groupes des studios), Grand Baz'Art (groupes des ateliers mutualisés sur le territoire) ;
- l'implication du collectif 9ter à travers le projet d'apéros bœuf, la co-organisation de la Fête de la musique et la coordination d'une compilation regroupant les titres des artistes accompagnés ;
- l'organisation de temps de diagnostic ouverts à tous, afin d'éveiller les porteurs de projets aux problématiques et enjeux du secteur des musiques actuelles à travers des rendez-vous personnalisés ;
- l'organisation d'une dizaine de rencontres professionnelles avec des acteurs-transmetteurs partageant expérience et savoir sur des thématiques artistiques, techniques, logistiques, administratives et stratégiques (journées d'informations, apéro'live, forum de rencontres, speed meeting) ;
- la valorisation et la mise à disposition d'ouvrages ressources sur des thématiques liées au développement des groupes ;
- la volonté d'associer les différents pôles à l'accompagnement des projets amateurs en fonction du projet de service de chacun ;
- la refonte de la newsletter mensuelle, permettant notamment une invitation personnelle aux apéro'lives et aux grandes dates des projets accompagnés ;

- la participation aux jurys de tremplin des partenaires pour s'intégrer aux réseaux et faire (re)connaître l'activité d'accompagnement du 9-9bis ;

- l'association des structures partenaires au comité de sélection des artistes accompagnés dans le but de valoriser les projets lauréats. L'ouverture des studios de répétition en janvier 2017, requiert une montée en charge.

> Accentuer l'ouverture des studios

L'année 2018 sera l'occasion de mettre un coup d'accélérateur à l'activité. Une extension de la période d'ouverture hebdomadaire dès le mardi est envisagée et le studio 5 se verra muni d'une batterie afin de lever l'ultime frein à la réservation des espaces.

> Optimiser le studio d'enregistrement

Il se cache encore un potentiel inexploité aux studios du 9-9bis. Disposant d'un outil à l'acoustique irréprochable, la régie d'enregistrement ne demande qu'à être utilisée. Diverses possibilités s'offrent à nous avec cet outil.

Sans concurrencer le privé, un travail de maquettage de bonne qualité pour des groupes de 5 à 6 musiciens est possible.

Nous pourrions mixer des captations live réalisées au Métaphone ou à l'auditorium.

Dans le cadre de la mise en service des instruments électromécaniques du Métaphone, les prises de son complémentaires nécessaires à la diffusion sur la peau sonore pourront être réalisées au studios du 9-9bis. Pour cela, diverses mises à jours et amélioration matérielles seront nécessaires afin de bénéficier d'un outil en ordre de marche, de même, à terme, que le recrutement d'un personnel complémentaire.

Par ses fonctions spécifiques d'utilisation (collecte de témoignages, archivage sonore, création musicale ou acoustique, support d'atelier, outil d'accompagnement aux amateurs, finalité de projet en classe musique...), enregistrer reste un support pédagogique transversal, point de contact entre ce qui sort et ce qui entre au 9-9bis en termes de projet artistique.

■ B/ ÊTRE EN SOUTIEN

Le 9-9bis poursuivra au printemps sa participation à la formation continue proposée par l'Education Nationale aux enseignants du 1^{er} degré.

Il s'agira aussi d'organiser une formation continue à destination des guides conférenciers formés fin 2016 aux trois visites possibles sur le 9-9bis.

Enfin, dans le but de faire connaître la création de la Compagnie Rabistok et de présenter la forme qui en découle sur le territoire, les médiatrices patrimoine proposeront une formation destinée au personnel des médiathèques et des structures culturelles du territoire.

> Renforcer l'accompagnement

L'accompagnement sera accentué en 2018 sur les points suivants :

- le soutien aux médiathèques et structures culturelles du territoire dans la déclinaison de leurs projets de valorisation du patrimoine pour la mise en place d'une médiation adaptée (visite, atelier, rencontre...), une proposition qui amènera à revoir les ateliers hors les murs des Rendez-Vous du Patrimoine ;
- aider le territoire en lien avec le service tourisme de la CAHC pour le déploiement de la signalétique UNESCO (aide rédactionnelle, recherche iconographique) après le diagnostic de 2017 sur les 9 communes du territoire concernées pour l'évaluation des besoins en terme de signalétique d'interprétation " Patrimoine Mondial " et pour la mise en place d'un groupement de commande en cours de finalisation actuellement ;
- l'accompagnement des associations de valorisation du patrimoine minier de manière à les faire davantage connaître du public. Pour ce faire, une évaluation des besoins des associations sera nécessaire courant 2018.

■ C/ OUVERTURE AU BÉNÉVOLAT

L'année 2018 verra la poursuite de l'action " Chantier participatif " menée pour impliquer le public dans l'entretien et la restauration du bâtiment des machines en prévision de la remise en route des machines prévue pour la deuxième moitié de l'année 2018.

L'enjeu pour 2018 sera également de **structurer le rapport aux bénévoles du 9-9bis** qui viennent régulièrement renforcer l'équipe pendant les concerts, les rencontres et les temps forts. Il s'agira de les impliquer tout au long de l'année pour en faire des ambassadeurs du 9-9bis.

Ainsi comme déjà fait depuis deux saisons des temps de convivialité spécifiques (présentation de saison, rencontre avec les artistes...) seront mis en place, il sera nécessaire de réfléchir à des contreparties (goodies, accès privilégié, etc.) rendant plus attractif l'engagement bénévole au 9-9bis, et ceci dans le cadre de la mise en place de la convention de bénévolat.

4. TRANSMETTRE ET FAIRE DÉCOUVRIR

A/ LES CLASSES MUSIQUE : UN LEVIER POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

La rentrée 2017 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe de musiciennes intervenantes au sein du pôle développement culturel, qui coordonne les projets de classes musique. Deux dumistes, aux expériences et profils complémentaires, ont été recrutées pour aller au devant des enseignants et bâtir avec eux des projets musicaux sur mesure.

Le travail entrepris en septembre 2017 en lien étroit avec l'Education nationale a permis d'enclencher près de 35 projets pour l'année scolaire 2017-2018, soit plus de 40 classes réparties sur 8 des 14 communes.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

Les axes 2018 sont les suivants :

- > **S'ouvrir aux activités du 9-9bis** : assister aux sorties de résidences pros (Hexpress, Ed Wood Jr) pour éventuellement envisager un travail commun, projet d'enregistrement au sein des studios, ciné-concert en lien avec Clio Simon (CLEA), projet thématique autour des jardins avec Delphine Deshayes (CLEA), proposition de répétitions in situ (balatum), projet de fanfare pouvant être restitué aux Rutilants ;
- > **S'ouvrir au territoire** : choix des lieux de restitution (au 9-9bis mais aussi dans les médiathèques, salle des fêtes), projet musique/préhistoire/antiquité en lien avec l'expo du Louvre Lens, transmission des dossiers de classes musique aux écoles de musique des villes concernées ;
- > **S'ouvrir aux artistes** : outre les liens avec les résidences et le CLEA, des musiciens professionnels seront sollicités en appui de certains projets spécifiques ;
- > **S'ouvrir durant le hors temps scolaire** : en développant des ateliers d'initiation pendant la pause méridienne pour susciter des vocations et travailler à la découverte d'instruments ou d'esthétiques peu mobilisées dans le cadre des classes musique (ex : sensibilisation à la MAO). Investir les temps de récréation pour proposer des étapes de travail, des mini-concerts ou des restitutions.

Sur le plan méthodologique, il conviendra de :

- > **Préserver le mode projet**, pour garantir l'implication des enseignants et appliquer les formats adaptés (instrumentarium, durée, restitution) ;
- > **Se fixer sur un calendrier commun** classes musique et programmation JP pour améliorer la circulation des publics et travailler sur un parcours du spectateur ;
- > **Travailler** avec le pôle communication à **une simplification du dossier d'inscription** ainsi qu'à la mise au point de supports permettant une meilleure répartition du dispositif sur le territoire ;
- > **Éclaircir le rôle et la composition du Comité d'éducation artistique.**

B/ LES ATELIERS MUSIQUE: DES ESPACES DE PRATIQUES

"FINOREILLE"

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Opéra de Lille, l'année 2018 verra la création de La Légende du Roi Dragon les 17, 18 et 20 mars à l'Opéra. Pour la première fois dans le projet "Finoreille", l'ensemble des aspects qui caractérisent le genre seront mobilisés : musique, chant et costumes, mais aussi scénographie et jeu !

Le groupe de Oignies compte cette année une dizaine d'enfants. Les trois mois d'atelier d'avril à juin permettront de développer un nouveau projet vocal, délié du contexte Finoreille et si possible attaché à une initiative existante (sur le territoire ou en classe musique). La fin de saison sera aussi l'occasion de réfléchir aux modes de communication pour élargir le groupe en 2018/2019.

LES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE

Autre contexte, autre format, autre métier, les initiatives engagées auprès de la petite enfance sont l'occasion de proposer des ateliers d'éveil musical et pour les musiciennes intervenantes, de repenser les modalités de leurs interventions.

Cette année, deux structures du territoire ont déposé des dossiers, dont l'une héberge aussi un Café des enfants (4-11 ans), intéressé par l'accueil d'un projet musical.

AUTRES ATELIERS

Bien que n'étant pas au cœur de leurs missions, d'autres ateliers (y compris hors temps scolaires) pourront être envisagés au cours de l'année, sous réserve de temps de travail disponible. Il en va ainsi pour des projets d'action culturelle en lien avec le patrimoine, autour des temps forts ou relatifs à l'accompagnement.

C/ ÉDUCATION AU PATRIMOINE : S'APPROPRIER SON HISTOIRE

Nous ne pouvons faire l'impasse de réflexions et de projets sur l'éducation au patrimoine, en ayant la mission de valoriser le site du 9-9bis et le patrimoine minier à l'échelle de l'agglomération.

L'éducation au patrimoine permet aux plus jeunes de découvrir une partie de leur histoire et ainsi contribuer à la construction de leur identité. Ils peuvent acquérir des repères, apprendre à regarder pour mieux comprendre leur environnement et son évolution.

Le renforcement du pôle patrimoine avec la création d'un poste de médiateur en début d'année à temps partiel puis pérennisé à temps plein en décembre 2017, renforce la présence en médiation auprès des différents publics. Il permet aussi une meilleure répartition des temps de médiation en faveur du public individuel et une présence accrue pour les publics scolaires.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> **Développer des propositions permettant une présence artistique auprès des jeunes** comme il est, d'ores et déjà, prévu avec la Compagnie Rabistok autour de la création d'un parcours conté sur le 9-9bis.

L'articulation entre musique et patrimoine sera le chantier majeur de cette année 2018 avec, d'ores et déjà, une identification des pistes de travail :

- la conception d'une visite " Métaphone " adaptée à la demande des groupes scolaires ;
- la proposition aux enseignants à la rentrée 2018-2019 de deux projets transversaux musique/patrimoine à destination du public scolaire du 1^{er} degré du territoire (lien possible avec la thématique environnement de la prochaine saison).

D/ CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE : UNE DÉMARCHE OUVERTE LARGEMENT

De décembre 2017 à avril 2018, la CAHC accueille trois artistes dans le cadre du CLEA, dont la mise en œuvre est déléguée au 9-9bis. Il s'agit de Clio Simon (vidéaste), Waï-Waï (illustratrice) et Delphine Deshayes (plasticienne). Au terme du CLEA 2017-2018, le dispositif arrivera à la fin des trois années de conventionnement entre DRAC, CAHC et Éducation Nationale. Cette année sera donc l'occasion de réaffirmer les objectifs et de renouveler le format du dispositif.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

Les résidences-missions CLEA 2017-2018 ont pour objectifs de :

> **Faire lien avec les différentes dynamiques culturelles existantes.**

Le choix des artistes de cette troisième année permettra de faire de faire du lien avec de nouvelles structures du territoire, la réalisatrice Clio Simon s'est rapprochée du cinéma le Travelling à Courrières et la plasticienne Delphine Deshayes exposera et animera des actions artistiques au sein d'Aquaterra à Hénin-Beaumont, dès janvier 2018.

> **Accompagner les porteurs de projets**

Afin de permettre aux porteurs de projet de mieux préparer la rencontre entre l'artiste et les jeunes, des temps de formations et de stages sont proposés hors temps scolaire au début des résidences mission des artistes, pour une immersion par la pratique dans leurs univers.

Le système d'invitation créative à l'intention des artistes, au carrefour des aspirations de l'artiste et des porteurs de projets est maintenu.

> **Développer les projets pendant les vacances scolaires**

Des projets auront lieu pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, pour permettre aux parents des participants de découvrir le travail des artistes et inciter les jeunes à redécouvrir l'artiste dans un nouveau format, en dehors du cadre scolaire.

> **Garder des traces des projets menés avec les artistes, et valoriser l'expérience vécue par les jeunes**

Afin de permettre aux jeunes bénéficiaires de s'exprimer sur l'expérience vécue dans le cadre du CLEA, le dispositif des Petits Reporters a été mis en place. Il positionne les jeunes en situation de recul vis-à-vis du parcours qu'ils accomplissent, valorise leur propre vision de leur relation avec l'artiste et permet la tenue d'un tableau de bord.

> **Renouveler le partenariat avec la DRAC, la CAHC et l'Éducation Nationale.**

Après plusieurs réunions de préparation, un projet de délibération va être soumis au conseil communautaire de l'agglomération. La DRAC et l'Éducation Nationale ont déjà donné leur accord de principe et annoncé un soutien renforcé pour le premier.

> **Répondre aux demandes croissantes de participation au dispositif.**

L'expérience des deux premières années du CLEA démontre que les artistes mènent chaque année une quarantaine de projets avec les structures. Nonobstant ce niveau élevé, ils ne peuvent répondre à l'ensemble des sollicitations. Par conséquent, une quatrième résidence-mission va être proposée au conseil communautaire.

> **S'appuyer sur les dynamiques existantes autour de l'éducation aux médias et au journalisme.**

La spécificité de l'approche documentaire régulièrement convoquée par les artistes pour nourrir leurs démarches lors des précédents CLEA, a permis d'identifier des dynamiques autour du reportage et une proximité avec la construction d'un objet artistique (un territoire, un sujet, un angle). Le FIGRA (Festival International du Grand Reportage d'Actualité) présente chaque année sa sélection aux lycéens de l'agglomération. L'ESJ mène des projets dans de multiples établissements du premier et du second degré. Il est donc proposé au conseil communautaire d'envisager cette quatrième résidence-mission à l'attention de journalistes.

E/ ENSEIGNEMENT DES MUSIQUES ACTUELLES : UN REPOSITIONNEMENT NÉCESSAIRE

À la suite d'un audit réalisé en 2006 relatif à l'enseignement des musiques actuelles sur le territoire de la CAHC, le 9-9bis s'est progressivement engagé dans une politique de soutien aux acteurs culturels désireux de s'investir dans ce champ, afin de pallier une offre inexistante. L'émergence de cours et ateliers dits " mutualisés " a donné naissance à un certain nombre de spécificités, source de forces et de faiblesses : la possibilité de travailler en réseau sous l'impulsion du 9-9bis, l'intervention transversale d'enseignants sur les différentes structures ou le fait que les cours se déroulent en dehors d'établissements dont la mission première serait l'enseignement (l'Escapade, Carvin Culture...).

Aujourd'hui, la problématique de la structuration se joue à plusieurs échelles et imbrique les acteurs sur différents plans. Sous l'égide d'une cellule de réflexion réunissant a minima ESMD, Département du Pas-de-Calais et 9-9bis (deux réunions prévues en 2018), il conviendra de faire évoluer l'offre d'enseignements, d'œuvrer à une mise en réseau inter-projets et d'impliquer les structures d'enseignement.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

- > **Consulter l'ensemble des écoles de musique du territoire** pour faire un état de leurs projets pédagogiques et du portage de leurs enseignements (instruments, répertoires, styles et méthodes) ;
- > **Informers les établissements d'enseignement du territoire** des dispositifs existants au 9-9bis et réfléchir à leurs modalités d'implication ;
- > **Travailler sur la structuration de l'enseignement des musiques actuelles** à l'échelle du territoire communautaire, avec pour assise le développement du mode projet entre entités porteuses des ateliers mutualisés et la recherche d'interactions entre structures culturelles et écoles de musique. Dans cette optique, le 9-9bis financera un stage d'une semaine autour de la pratique scénique, à l'intention de l'ensemble des apprenants des ateliers mutualisés ;
- > conformément aux attentes départementales, **favoriser des conditions d'échange et de dialogue** entre centres de formation, établissements d'enseignements, professeurs et intervenants et porteurs de projets afin de tendre à une répartition cohérente de l'enseignement des musiques actuelles sur ce territoire élargi, en adéquation avec le schéma départemental d'enseignement artistique.

F/ ACTION CULTURELLE : S'OUVRIR AUX COLLÈGES ET LYCÉES

L'arrivée prévue au 1^{er} semestre 2018 d'une personne en charge de l'action culturelle doit répondre à des ambitions à la fois internes et externes, au sein d'un poste qui se veut transversal et mobilisateur sur la conception et mise en œuvre de projets de développement culturel. Les publics des collèges et des Lycées seront privilégiés.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

- > **Proposer des actions de médiation** en lien avec les artistes, la programmation et les différentes composantes du 9-9bis ;
- > **Proposer des actions qui mobilisent les outils et les ressources** (studios, instrumentarium, Métaphone instrument) ;
- > **Rencontrer les partenaires, opérer une veille aux initiatives culturelles du territoire** et proposer des actions et des contenus qui s'appuient sur celles-ci ;
- > **Mobiliser les partenaires et certains publics cibles** (collège, lycée) sur les projets de l'établissement ;
- > **Œuvrer à l'appropriation du Métaphone instrument** et lancer un thème d'exploration culturelle autour des machines musicale, en lien avec les 5 ans du Métaphone ;
- > **Travailler sur les liens** entre la programmation jeune public et les classes musique, les artistes en résidence et les projets culturels sur le territoire ;
- > **Réfléchir à l'apport de contenus** dans le cadre des locations, en lien avec le pôle administratif et financier.

5. COLLABORER ET DÉVELOPPER

A/ LABEL UNESCO : DES DYNAMIQUES À CONFORTER

En 2017, le Bassin minier fêtait les 5 ans de son inscription "Patrimoine mondial, 5 ans au cours desquels le 9-9bis s'est associé aux partenaires du territoire pour sensibiliser le public à cette notion de Patrimoine mondial. Cette sensibilisation se fait à la fois dans le cadre de la programmation "le Bassin minier fête le Patrimoine mondial" et également dans le cadre de l'accompagnement proposé aux communes concernées du territoire (déploiement de la signalétique UNESCO notamment).

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> Développement de différents chantiers dans le cadre du réseau des partenaires du Bassin Minier.

Au-delà de la sixième édition du programme « Bassin minier fête le Patrimoine mondial » coordonnées par la Mission Bassin Minier et mise en œuvre par les acteurs culturels et touristiques du Bassin Minier, l'année 2018 devrait voir le développement de groupes de travail portant sur :

- le développement d'outils de médiation " Patrimoine mondial " de manière à accroître la dimension UNESCO dans les propositions faites au public (perspectives formation médiation " patrimoine mondial ") ;
- la structuration du réseau des grands sites de la mémoire minière parmi lesquels le Centre Historique Minier de Lewarde avec qui le 9-9bis souhaite développer des liens plus forts ;
- le déploiement de la signalétique UNESCO, une fois le groupement de commandes officialisé, sur les 9 communes concernées du territoire.

B/ UN ÉCRIN PATRIMONIAL POUR L'ACCUEIL ÉVÉNEMENTIEL

Le 9-9bis allie remarquablement bâtiment industriel et architecture contemporaine, le 9-9bis met à disposition ses bâtiments pour l'organisation de réunions, séminaires ou encore pour servir de décor à des tournages de séries d'émissions TV ou de films. Cette location d'espaces permet d'avoir des recettes propres complémentaires à ses autres activités.

Avec l'arrivée d'une chargée de location et du mécénat, l'enjeu pour cette année sera de développer des propositions pour les publics " séminaires " et " groupes ". Il s'agira de faire connaître les propositions groupes au travers de l'édition d'une brochure et par le biais d'une information sur notre site Internet.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

- > **Accueillir une quinzaine de grands événements** (séminaires, tournages, shooting...) et une trentaine de journées de location d'espaces dédiés (Grande Chaufferie, Chaufferie Haute...)
- > **Accueillir au moins trois séminaires**, formations et/ou congrès en lien avec nos activités musicales et patrimoniales.

C/ ACCROÎTRE LES SYNERGIES ET S'IMPLIQUER DANS LES RÉSEAUX

Le projet du 9-9 bis, de façon transversale, s'est toujours inscrit sur une volonté d'intégration, d'implication et de collaborations territoriales.

Il s'agit :

- de développer et d'accompagner les initiatives culturelles en facilitant la structuration d'un réseau d'acteurs ;
- d'initier des dynamiques collectives et participer à la création d'une dynamique territoriale en réalisant des actions autour des pratiques artistiques en partenariat avec les différents acteurs du territoire ;
- de développer à terme, à travers le 9-9bis, un lieu ressource fonctionnel en direction de tous les publics ;
- d'accompagner et dynamiser la structuration du secteur des Musiques Actuelles en participant aux réflexions des réseaux départementaux, régionaux et nationaux ;
- d'être acteur de l'ensemble des dispositifs territoriaux de concertation pour le spectacle vivant ;
- d'envisager des partenariats avec les autres structures culturelles pour faciliter la circulation des publics.

Dans cet état d'esprit, nous avons des relations régulières et initiations des projets avec les partenaires locaux tels que le centre Effel de Carvin, le centre Matisse de Noyelle, l'Escapade à Hénin Beaumont ; le RCM et les médiathèques ; ACCCUSTO SECI ; des structures régionales telles que Culture Commune, le CHML, Mineurs du Monde, Droit de Cité, l'Aéronef, le Louvre-Lens.

Enfin, le projet 9-9 bis a toujours affiché une démarche volontariste dans la structuration du secteur professionnel. Pour cela, le directeur et des collaborateurs sont impliqués dans divers réseaux départementaux, régionaux ou nationaux tels qu'ArtoSCOPE, réseau Raoul, Fédélima et Proscitec.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

- > **Adhérer** au collectif " Jeune public des Hauts-de-France " et au Syndicat National des Musiques actuelles.
- > **Renforcement les partenariats** avec l'Office du Tourisme de Lens-Liévin dans le cadre de la réflexion menée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin sur le développement touristique.

6. STRUCTURER ET CONSOLIDER

A/ COMMUNICATION : OUTILS DE COMPRÉHENSION ET DE VALORISATION

Il s'agira en 2018 de :

> Mettre en œuvre les 5 ans du Métaphone

Les 5 ans du Métaphone représente indéniablement l'axe fort 2018. Cet anniversaire se profile à la fois, sous la forme d'ateliers participatifs avec les différents publics du 9-9bis et d'un événementiel associé à la 14^{ème} édition des Rutilants. L'idée forte est de donner un grand coup de projecteur sur le Métaphone mais également sur l'ensemble du projet du 9-9bis.

Deux axes de travail se dégagent :

- > communiquer sur l'anniversaire du Métaphone, prévu le 30 juin 2018 ;
- > réaliser des outils de valorisation du 9-9bis et des différentes facettes du projet.

Le premier axe implique la conception d'une identité graphique propre à cet anniversaire et de supports de communication spécifiques (par exemple goodies tels que sous-bocks, ecocup etc lancés dès février en tant qu'outils "save the date", supports liés à un temps institutionnel etc.) ou encore la mise en place de campagnes d'envergure (affichage / diffusion / encarts).

Le deuxième axe offre la perspective de lancer des supports de communication tels qu'une vidéo de présentation des espaces intérieurs et extérieurs du 9-9bis ou encore une vidéo rétrospective des activités déployées par le 9-9bis depuis 2013.

Enfin, la mise en place d'ateliers participatifs, non définis à ce jour étouffera très certainement la communication liée aux 5 ans qui peut se traduire par la conception d'outils à destination des publics visés mais aussi de supports de "restitution" suite aux possibles travaux.

> Restructurer le site Internet

Le développement des activités lié à l'ouverture de nouveaux espaces déjà conduit, en 2017, à retravailler l'arborescence du site Internet ; la création de pages et de contenus sur les Studios en est l'un des exemples les plus forts.

Ce travail de restructuration se poursuivra en 2018 avec l'arrivée de nouveaux collègues et, par conséquent, le déploiement à plus grande échelle d'activités telles que la location d'espaces ou de projets liés à l'action culturelle.

La perspective de la remise en route des machines impactera certainement l'arborescence actuelle du site Internet et amènera également à instaurer des séances de travail pour déterminer quelles orientations donner aux espaces dédiés à la valorisation patrimoniale (bâtiment des machines avant tout).

Le projet du 9-9bis est évolutif, ce qui rend parfois complexe la création et la mise à jour de supports tels que le site Internet ; la refonte totale du site Internet représente une perspective sur le plus long terme, une fois les axes majeurs du projet clairement et définitivement posés. Une refonte qui requerra, au passage, une concertation et une réflexion collectives.

> Étouffer et/ou créer de nouveaux supports

L'émergence de projets d'envergure tels que la semaine thématique punk ou le cycle de rencontres "Regards sur le Bassin minier" a nécessité, en 2017, la création de nouveaux supports et nécessitent une attention accrue en termes de stratégies de communication, en parallèle des actions déjà existantes comme la programmation au Métaphone et à l'Auditorium, le volet accompagnement ou encore *Les Rendez-Vous du Patrimoine*.

Ce type de propositions est amené, en 2018, à se pérenniser et même à se développer si l'on prend appui sur la volonté, par exemple, de proposer des soirées électro dans Les Douches, de présenter de jeunes artistes professionnels, une fois par trimestre ou encore d'étouffer la programmation jeune public.

Sans pour autant réussir à définir aujourd'hui avec précision les différentes actions qui seront à engager, il est évident que la communication web & print, déjà intense, va s'amplifier. Notons également le volet location d'espaces & mécénat qui va nécessiter la création de supports dédiés (encart publicitaires, plaquette de présentation etc.).

> Élargir et connaître davantage nos publics

Le recrutement d'un chargé de billetterie à temps partiel (24h par semaine), début janvier 2017, a permis d'amorcer un travail de proximité plus poussé avec le territoire, notamment avec les points de vente car jusqu'à maintenant seul un partenariat avec le magasin Cultura à Noyelles-Godault avait été mis en place.

L'étude des statistiques ventes dans les différents réseaux affichent un rayonnement large aussi bien dans le Nord que dans le Pas-de-Calais qui s'explique par la position limitrophe du Métaphone.

Il conviendra en 2018 de poursuivre et renforcer le travail engagé, sur une plus large échelle géographique, de manière à assurer une visibilité permanente des concerts et spectacles proposés par le 9-9bis : Furet du Nord Lens / Douai / Lille / Villeneuve d'Ascq / Englos, Auchan Noyelles-Godault / Arras / Béthune / Douai etc. Stickage sur les CD des artistes programmés, dépôt de flyers et/ou de programmes, panneaux d'affichage sont les principales actions mises en place.

Par ailleurs, la création de l'EPCC ouvre également de nouvelles perspectives comme la possibilité d'établir des conventions de partenariat avec les comités d'entreprises, démarche qui sera entreprise en 2018.

Depuis l'ouverture du Métaphone, des enquêtes sont menées en direction des publics pour connaître leur origine géographique (relève de codes postaux sur une majorité des spectacles et concerts) et pour mesurer leur connaissance et leur intérêt pour le projet (questionnaires oraux sur une partie des spectacles et concerts). Mais cette étude ne se porte que sur une partie des publics du 9-9bis. Aussi, il conviendra en 2018 de réfléchir et de procéder à la mise en place d'enquêtes régulières lors de différents événements représentatifs de l'ensemble du projet.

B/ ORGANISATION MATÉRIELLE ET STRUCTURATION TECHNIQUE

> Optimiser les espaces de stockage sur site :

Différents espaces de stockage sont utilisés sur site, parfois en dépit de certaines considérations pratiques.

Nous avons identifié plusieurs besoins pour nos activités :

- locaux de stockage liés à l'activité du bar ;
- locaux de stockage accessoires scéniques et audiovisuel ;
- locaux de stockage vides (accueil extérieurs).

Les locaux actuellement exploités ne bénéficient pas toujours de moyens de rangements ou de bon conditionnement, ce qui favorise le désordre.

Les accès ne permettent pas toujours l'utilisation de chariots de manutention, ce qui rend les mouvements de matériels parfois pénibles.

Les locaux ne disposent pas toujours d'un éclairage de service efficace, ce qui rend leur exploitation inadaptée en soirée, alors que c'est le cœur de notre activité.

Il est donc prévu de faire état des locaux disponibles, et d'optimiser la liste des travaux nécessaires à une meilleure assignation pratique de chacun d'entre eux.

Il sera alors opportun de procéder, dès le premier semestre 2018, à un rangement nécessaire, permettant une bonne cohabitation des activités de chacun des utilisateurs sur site : la CAHC, ACCUSTO et le projet 9-9bis.

> Organiser l'autonomie technique de l'EPCC 9-9bis :

Le projet 9-9bis va prochainement accueillir un régisseur technique, spécialisé en son. Ce profil opérationnel viendra compléter et soulager le pôle technique du 9-9bis, dans sa dimension spectacle et événementiel dès janvier 2018.

Nous recruterons aussi un responsable des bâtiments, en charge de la maintenance premier niveau et du suivi des travaux. Ce recrutement permettra également d'assurer un meilleur suivi des vérifications périodiques.

L'intermittence du spectacle au 9-9bis représente plusieurs centaines d'heures de travail chaque mois, aussi la communication vers ce personnel est un enjeu clef de l'organisation du pôle technique.

Le passage en EPCC nécessite une nouvelle approche d'autant que fin 2017, le portage salarial est assuré par l'EPCC.

Dans ce contexte, une rencontre avec les intermittents sera organisée dès le début de l'année 2018, afin d'aborder ces sujets avec eux :

- les nouvelles modalités d'embauche avec l'EPCC 9-9bis ;
- hygiène et sécurité ;
- renforcer le dialogue social en organisant un temps d'échange sur les problématiques RH et organisationnelles rencontrées.

C/ UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT AU SERVICE D'UN PROJET

CRÉATION EN 2017

Cette première année d'existence de l'Établissement Public a nécessité la mise en place de l'ensemble des fonctionnalités de base essentielles à toute personne publique pour exercer ses missions.

Le bilan de cette année est extrêmement positif et l'analyse de ce premier exercice permettra de prêter un regard critique et constructif afin de perfectionner les process de fonctionnement interne, et les projections budgétaires en masses.

Depuis la mise en place de l'Établissement public de coopération culturelle, qui s'est traduit en termes de structuration d'équipe par un fort renouvellement, la stabilisation des effectifs est une priorité, qui est à l'œuvre.

En 2017, plusieurs postes sont venus renforcer l'équipe structurée de manière fixe depuis 2013, ainsi les postes suivants sont venus compléter l'équipe permanente :

- Chargé des projets artistiques (1 ETP)
- Agent administratif (0.68 ETP)
- Chargé de Billetterie (0.68 ETP)
- Médiatrice du Patrimoine (1 ETP)

Les postes suivants ont fait l'objet de recrutement suite à des départs : Assistante de Direction, Directeur Technique.

Enfin, suite à des départs au sein du Pôle Musique, une réorganisation de la structuration de ce Pôle au sein du Projet 9-9bis, et de l'équipe a été opérée et une nouvelle dénomination a été arrêtée " Développement Culturel ".

Le recrutement d'un responsable de Pôle et de deux musiciennes intervenantes, ainsi que la création d'un poste de chargé d'action culturelle sont venues préciser cette nouvelle structuration.

A partir de septembre 2017, le 9-9bis s'est engagé avec l'association Droit de Cité dans l'accompagnement d'un contrat d'apprentissage accueilli par le Pôle Technique.

Par ailleurs, l'année 2017 a été marquée par la fin de la gestion des fonctions ressources par la CAHC, et la prise en main de l'ensemble de ces tâches par le Pôle Administratif et Financier.

Quels projets et objectifs en 2018 ?

> Stabiliser l'établissement

Il s'agit de finaliser la montée en charge de l'équipe par les recrutements suivants :

- un chargé d'action culturelle ;
- une personne en charge du Mécénat et de la location des espaces ;
- une personne en charge de la gestion technique des "bâtiments";

Suite à une demande émanant de l'équipe un travail d'accompagnement par un cabinet de Conseil extérieur a démarré en mars 2017.

Les différentes phases de cet accompagnement permettront en 2018 de replacer les outils existants de concertation et de décision.

Au niveau administratif, l'année 2018 sera déterminante pour la mise en fonctionnement de l'EPCC :

- vote du premier budget couvrant un exercice complet ;
- réflexion sur la question de la politique tarifaire de manière globale ;
- mise en place du Comité d'entreprise ;
- mise en place de la complémentaire santé d'entreprise ;
- consolidation de la masse salariale.

> S'émanciper de la CAHC

L'année 2018 devrait permettre une stabilisation des process, et une latitude plus grande afin d'interrogation des premiers mécanismes de fonctionnement.

> **Optimiser les modalités de gestion** des besoins récurrents est la condition d'une plus grande disponibilité pour permettre des temps d'analyses,

L'année 2018 sera également l'achèvement de la séparation des fonctions ressources avec la CAHC, puisque le solde des crédits engagés au titre de la Direction du projet 9-9bis est envisagé pour la fin d'année 2017, et les premiers mois de 2018 permettront également le solde des derniers éléments communs (gestion informatique, contacts prestataires techniques....)

> Accroître des recettes propres

Concernant la billetterie, le tarif moyen en 2018 a été estimé à 13 euros euros avec un nombre moyen de 500 spectateurs payants / spectacle et une trentaine de représentations soit environ 195.000 € HT.

Pour le bar, les recettes principales seront générées lors des concerts. L'estimation de recette annuelle se base sur un ticket moyen lors des concerts et soirées à 5 €, pour parvenir à un montant avoisinant les 45.000 €.

L'année 2017 a été l'occasion du renouvellement de la carte de boissons notamment pour les bières proposées et en 2018, un réaménagement de l'espace bar du RDC, permettra de rendre ce lieu de passage plus propice à une approche chaleureuse du public accueilli.

L'objectif de 30.000 € pour les recettes des locations et mises à disposition 2017 a été dépassé avec à échéance 2017, un réalisé de 43 388.87 €.

L'année 2018 par le biais du recrutement d'une personne en charge de ces missions de manière pleine et entière devrait permettre un accroissement significatif du nombre de locations et une gestion facilitée de leur accueil.

Les mises à disposition pour les collectivités et personnes publiques

se font sur demande et sont étudiées de manière spécifique, avec une rationalisation permettant de ne pas générer de surcoût de ces mises à disposition pour l'Établissement.

Concernant les filages et résidences, les montants ont été définis en fonction de l'artiste (de notoriété locale ou nationale) du temps de résidence et des demandes techniques. Les prix varient de 150 € / jour pour un artiste local à 500 € / jour pour un artiste soutenu par une maison de disque ou un producteur. Les recettes de locations sont faibles car notre site est excentré.

> Accentuer les financements

Concernant les collectivités, le principal financeur reste la Communauté d'Agglomération Henin-Carvin, initiateur du projet. L'engagement financier envisagé est de 1.906.000 € en 2018.

Le second financeur est le Conseil Général, qui, par sa politique volontariste accompagne le projet du 9-9bis à hauteur de 400.000 €.

Le troisième financeur a été la Région Hauts-de-France pour un accompagnement initial en 2017 de 80.000 euros, ainsi qu'un soutien pour la seconde année au titre de Festival Haute Fréquence, pour 2018 un nouveau dossier de demande de subvention sera déposé le 20/12/2017 afin de solliciter la poursuite et l'augmentation de cet accompagnement.

De plus, la Région a développé des dispositifs de soutien à la résidence dans lesquels le 9-9bis s'inscrira dès 2018.

La DRAC participe financièrement sur le projet CLEA à hauteur de 52.500 € / an pour 3 résidences mission et une aide relative au financement du poste de coordination, en 2018 une nouvelle convention cadre pour trois ans est en cours de conclusion.

En 2018, une consolidation des soutiens temporaires est nécessaire et une diversification des financements projets.

Pour les sociétés civiles, le CNV (Centre National des Variétés) dispose de programmes d'aides aux projets. Il sera donc sollicité sur les commissions 1 (droit de tirage), 7 (aide à la résidence de pré-production scénique) et 8 (résidence de création).

La SACEM nous a financé en 2017 (10.000 €), elle sera sollicitée en 2018.

Le 9-9bis /Le Métaphore • Chemin du Tordoir - 62590 Oignies
À 20 min de LENS - ARRAS - LILLE • Accès A1 sortie 17.1

+33(0)3 21 08 08 00

9-9bis.com

